

# PERMANENCE DE MONTMEDY

## PARTIE 1- PRESENTATION DU TERRITOIRE

La mission locale est présente sur le territoire tous les jeudis de 9h30 à 12h et de 13h à 16h30 dans les locaux du centre social et culturel.

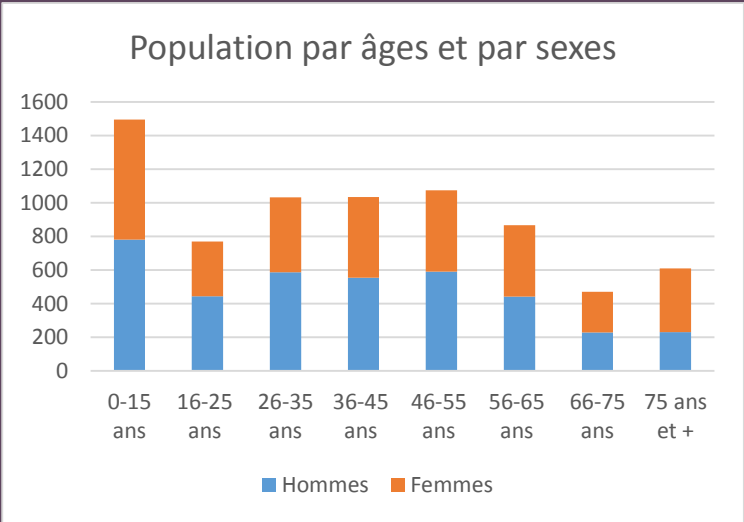


**Permanence  
Montmédy**

**Siège de la Mission locale**

### 1.1- Caractéristiques du territoire

Au Nord du département de la Meuse, le canton de Montmédy s'étend sur une superficie de 244 km<sup>2</sup>, divisé en 25 communes et compte 7 312. Avec une densité de population de 30 habitants au km<sup>2</sup>, la commune de Montmédy dont la population totale est de 2 283 habitants (recensement de 2010) est composée de 55,2 % d'hommes pour 44,8 % de femmes.



Les personnes les plus présentes sur le territoire sont les jeunes de 0 à 15 ans, suivis des 46/55 ans et 36/45 ans.

Source : <http://www.journaldunet.com/management/ville/montmedy/ville-55351/demographie>

Le pays de Montmédy est un des rares cantons ruraux à voir sa population se maintenir. Il le doit à sa situation frontalière, proximité de la Belgique et du Luxembourg. L'un des principaux avantages du Luxembourg est que ce pays affiche les salaires les plus élevés d'Europe, ce qui participe à rendre ce pays très attractif.

Le taux de chômage du canton, subit une légère hausse entre 2010 et 2013, il passe de 10.3% à 11.6%. Concernant le taux de chômage des jeunes âgés entre 16 et 25 ans le taux passe respectivement de 23.1% à 25.9%. Dans l'ensemble, les femmes sont plus exposées au chômage avec un taux de 13.1% contre 10.5% pour les hommes.

Bien que les jeunes soient attirés par le travail à l'étranger, ce n'est pas leur choix de départ. En effet, vivre à la campagne est moins onéreux, notamment pour les prix des loyers, bien moins élevés que ceux en milieu urbain.

Afin d'améliorer les services sur la communauté de communes et maintenir ses habitants, les collectivités territoriales se sont engagées depuis ses dernières années à évoluer dans une politique de développement à plusieurs niveaux :

- Développement des structures de soutien à la vie économique (ZAC de Marville)
- Développement de l'accueil de professionnels de santé (maison de santé)
- Développement d'une base de loisirs
- Soutien aux associations

Malgré un isolement des habitants dans les villages, dû aux problèmes de transport, force est de constater un nombre important d'associations d'aides aux personnes : bureau OPH, centre social, secours catholique, croix rouge, resto du cœur, ADMR, épicerie sociale...

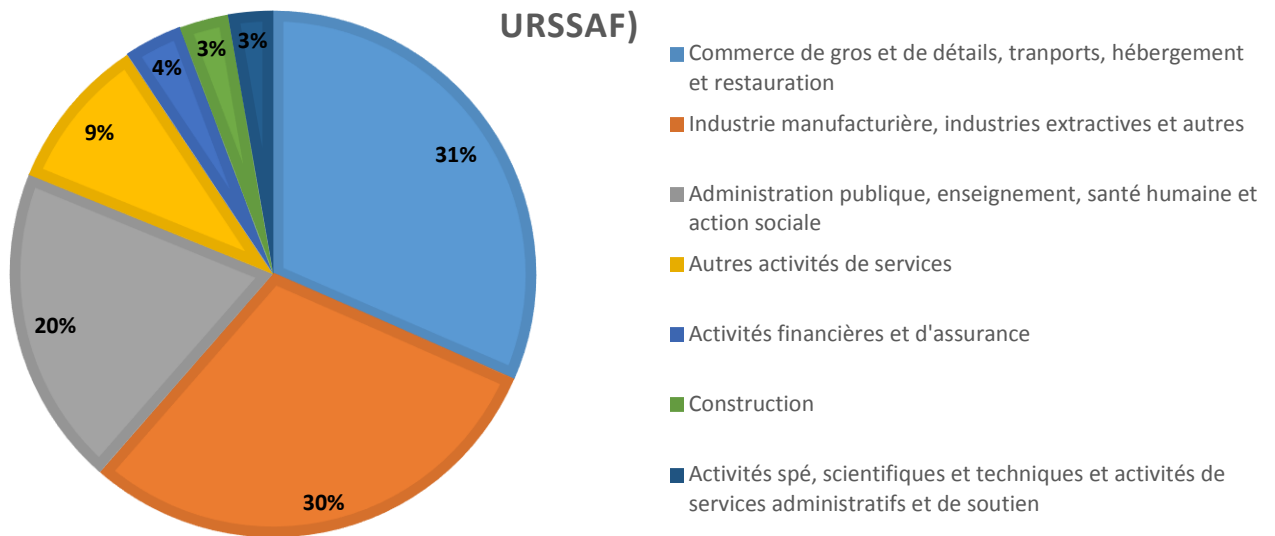
### **1.2- Tissu économique local**

En 2015, si on prend en compte le nombre d'établissements et le nombre de salariés par secteurs d'activités, les secteurs d'activités dominant dans le canton de Montmédy, sont :

- 31% de commerces
- 30% d'industries
- 20% de services publics

Source : [www.lorpm.eu/INSEE](http://www.lorpm.eu/INSEE)

## ETABLISSEMENTS ET SALARIÉS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS (CHAMP URSSAF)



**Commerces:** Supermarchés SUPER U et ALDI- 1 Supérette VIVAL, Fleuriste (dans l'enseigne de Super U), Station-service, Boulangeries, Magasin d'optique, Animalerie, Pharmacies et Restaurants.

**Entreprises de Services:** Maison de santé (kinésithérapeutes, médecins généralistes et infirmiers, orthophonistes, PMI...) Pompes funèbres, Centre de tri La poste, Banques, Auto-école, Coiffeurs et 3 établissements scolaires: 2 écoles et 1 collège, une Auto-école

**Services publics :** Mairie, CODECOM, Centre des impôts ...

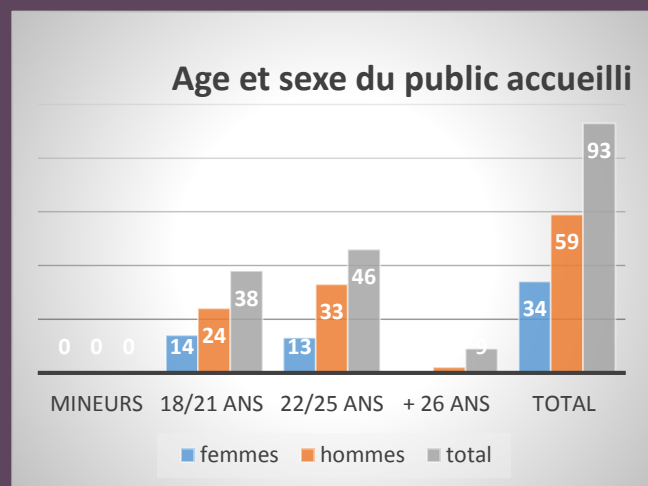
**Entreprises :** 3 Garages, Chantier insertion ADMR

## PARTIE 2- TYPOLOGIE DES JEUNES

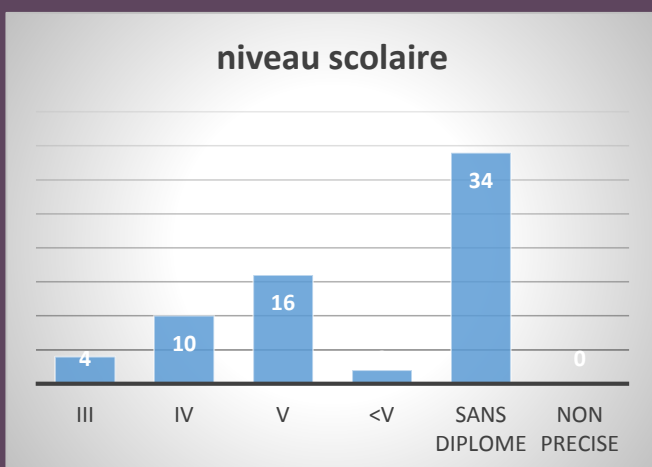
Grace à un travail de communication plus important, une bonne identification de la mission locale et un travail en partenariat, nous comptons trente-quatre nouveaux jeunes de plus que sur l'année 2015. Actuellement, **93 jeunes sont inscrits à la mission locale sur le territoire de Montmédy, contre 37 en 2015.**

### 2.1- Age et sexe des jeunes accueillis

En 2016, sur 93 jeunes accueillis, 34 sont de sexe féminin et 59 sont des hommes. La majorité (46 personnes) des jeunes accueillis sur Montmédy ont entre 22 et 25 ans suivi des 18/ 21 ans (38 personnes). Les mineurs ne sont pas représentés sur le territoire, cela s'expliquerait par la présence du collège.



### 2.2- Niveau scolaire

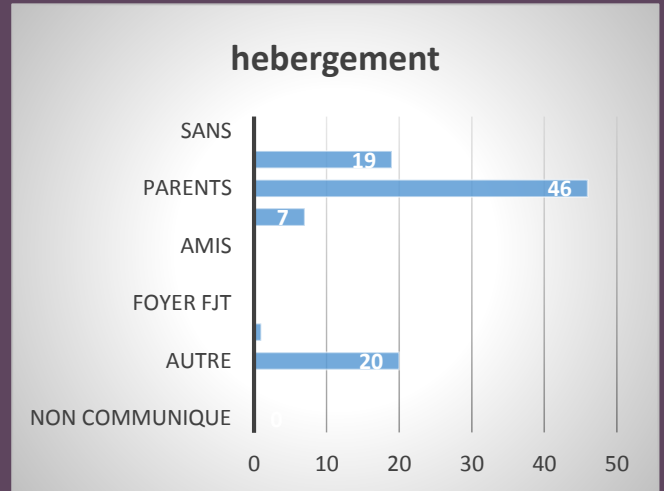


Sur 66 jeunes accueillis sur la permanence de la mission locale :

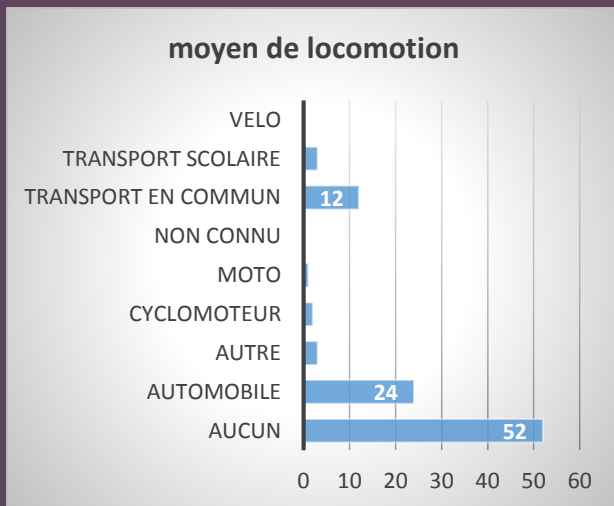
- 36 sont sans diplômes
- 16 ont un niveau V
- 10 jeunes un niveau IV
- 4 jeunes ont un diplôme de niveau III

### 2.3- Logement et situation familiale

Sur 93 jeunes, 46 habitent encore chez leurs parents et 19 jeunes sont en logement autonome



### 2.4 -Moyen de locomotion / mobilité



L'un des freins les plus observés lors des entretiens auprès des jeunes est le manque de mobilité.

Sur 93 jeunes accueillis, 52 n'ont pas le permis de conduire.

Malgré la présence d'une auto-école au centre-ville, la principale cause est le manque de financement (environ 1500 Euros).

24 jeunes ont un véhicule et 12 utilisent les transports en commun.

Lors des entretiens entre la conseillère et le jeune, la principale demande est l'accès à un salaire pour vivre mieux. Des propositions sont faites dans ce sens. Néanmoins la conseillère mission locale se doit de prendre en compte la situation globale de chaque personne accueillie tout en abordant les freins liés à l'insertion : mobilité, logement, santé... Des points importants que le public ne prend pas spontanément en compte.

Sur la permanence de Montmédy, les demandes des jeunes sont les suivantes :

**L'accès à l'emploi** : La majorité des jeunes reçus sont essentiellement demandeurs d'emplois, ils voient l'opportunité de travailler en Belgique et au Luxembourg. Ils viennent pour obtenir un accompagnement et être outillés dans leur recherche d'emploi (cv+lettre). Malgré la tendance à l'utilisation des nouvelles technologies, certains jeunes ne peuvent avoir accès à l'outil informatique, soit par manque de financement, soit par manque de connaissances informatiques.

➤ La mission locale propose soit par un appui individuel soit au cours d'un atelier, un accompagnement pour la création et/ou l'amélioration des outils. Des simulations d'entretiens d'embauche sont aussi réalisées à la demande et selon la situation pour préparer au mieux les jeunes à de futurs recrutements.

**Mauvaise connaissance des partenaires de l'emploi** :

➤ Régulièrement la Mission Locale accompagne les jeunes de Montmédy dans leur inscription à Pôle emploi. Les démarches d'actualisation, de création d'espace en ligne... sont également réalisées.

Beaucoup ne connaissent pas les agences intérimaires, leur situation géographique mais aussi l'intérêt d'y être inscrit.

➤ Un ciblage des agences intérimaires de Verdun, Sedan, Belgique et Luxembourg est régulièrement réalisé. Un répertoire des grandes agences a été créé afin d'apporter les informations utiles aux jeunes : coordonnées des agences, horaires d'ouverture.

**Le chantier d'insertion de Montmédy** : Bien identifié sur le territoire par le biais du « bouche à oreille » certains jeunes savent que la mission locale est prescriptrice des candidatures et viennent nous rencontrer pour y être orienté.

➤ Des précisions sur les missions et critères du public accueilli en chantier d'insertion sont données aux jeunes. Selon la situation, une fiche de candidature est envoyée au chantier avec un appui de la conseillère lors des comités de pilotage.

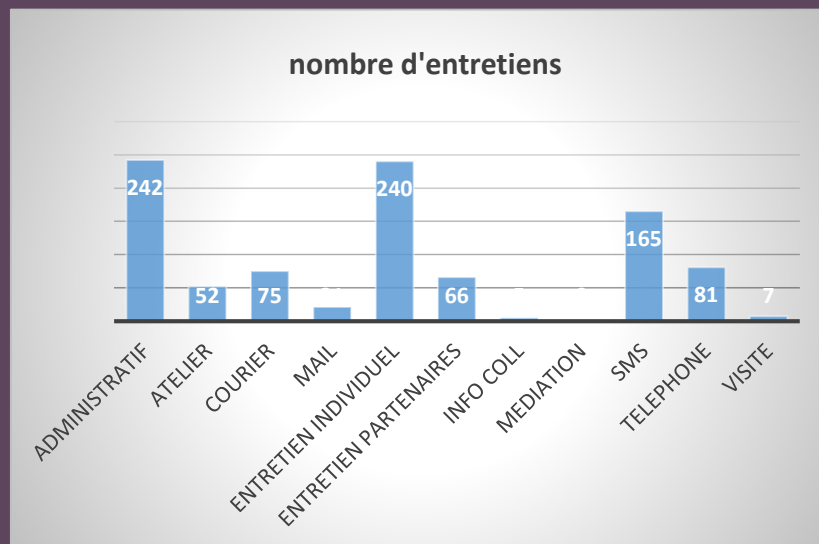
**L'accès à la formation** : par manque de financement, de motivation ou de difficultés scolaires, 34 jeunes sur 93 sont sortis du système scolaire sans diplômes ou qualifications.

➤ Lors de leur recherche d'emploi, les jeunes se rendent compte de la réalité du monde du travail et de ses exigences. En effet, même si Montmédy est proche de la Belgique et du Luxembourg, des critères sont tout de même demandés (diplômes, expérience et langues étrangères anglais et luxembourgeois). Le manque de qualification est aussi un frein fortement évalué. Grâce au plan 500 000 formations du gouvernement, de nombreuses formations ont pu être proposées aux jeunes du territoire, leur permettant ainsi d'accéder à une qualification.

**Des aides pour le permis :** Comme évoqué auparavant, beaucoup de jeunes n'ont pas le permis de conduire et leurs parents n'ont pas les ressources nécessaires. La mobilité est un frein important, notamment dans les zones rurales. Une ligne de bus existe en direction de Verdun (ligne 37) mais les usagers doivent se confronter à des amplitudes horaires espacées. Un seul bus le matin à 7h05 pour un retour soit à 12h50 ou 18h37. De plus, le prix du ticket aller étant de 4 Euros, certains parents ne peuvent financer quotidiennement ce déplacement.

➤ Avec le soutien du Conseil Départemental, la mission locale met à disposition des jeunes des tickets de bus. Des demandes de Pass 55 et d'abonnements sont également réalisées permettant ainsi à de nombreux jeunes de se rendre à Verdun pour l'emploi ou la formation. Selon les situations des personnes, des dossiers FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes) sont constitués et envoyés au département pour un soutien financier à hauteur de 300€ pour le code et 500€ pour les heures de conduite.

**4.1- l'accompagnement mission locale**



En 2016, pour **93 jeunes accueillis**, 945 évènements ont été recensés sur notre logiciel, contre 484 en 2015.

**240 entretiens individuels** sont comptabilisés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2016. Une augmentation des jeunes accueillis en est la réponse.

**1072 propositions** sur les différents champs d'action de la mission locale (emploi, formation, mobilité, logement et santé) ont été présentées aux jeunes afin de garantir leur insertion professionnelle mais aussi sociale.

Lors de ces entretiens, selon la situation de chaque jeune, les propositions peuvent être les suivantes :

- Consultation des offres d'emploi
- Inscription à Pole emploi et gestion de l'espace personnel
- Appui aux techniques de recherche d'emploi (cv, lettre, candidatures spontanées)
- Simulation d'entretiens professionnels
- Elaboration du projet professionnel
- Immersions en entreprise et contact employeurs
- Accès à la formation
- Mobilité, santé, logement, aides financières...

L'utilisation des SMS pour rappeler au public les dates et heures de rendez-vous nous permet de prévenir l'absentéisme et maintenir ainsi un accompagnement de qualité.

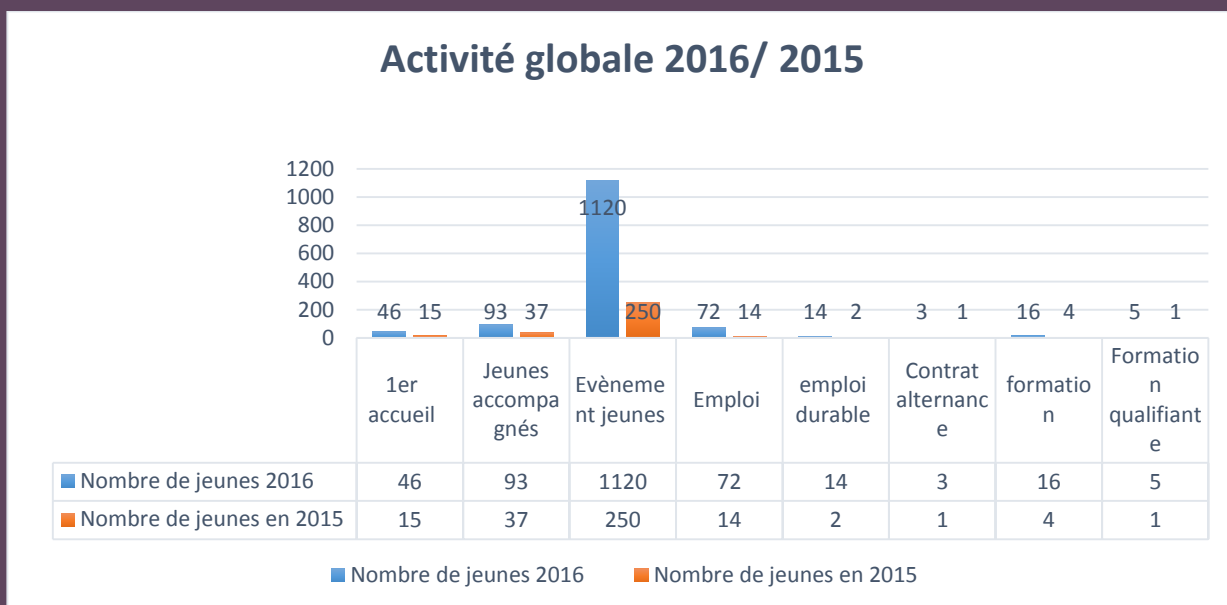
**66 entretiens avec les partenaires sont à noter.**

Le temps d'administratif permet de relater les entretiens de chaque jeune et ainsi pouvoir garantir un accompagnement de qualité.



## 4.2- Activité globale / comparatif sur 2015

En 2016, la mission locale a souhaité être plus présente qu'en 2015



Sur 93 jeunes en décembre 2016 :

- 76 jeunes sont demandeurs d'emploi.
- 3 sont en contrat en alternance (1 en 2015)
- 72 personnes sont en emploi dont 14 en emploi durable<sup>1</sup> (en 2015 : 14 jeunes étaient en emploi dont 2 durables)
- 16 jeunes ont pu bénéficier d'un accès en formation donc 5 en formation qualifiante (4 en 2015)
- 6 jeunes en 2016, tout comme en 2015 ont réalisé des immersions en entreprises

Des situations positives qui montrent le réel intérêt de la permanence sur le territoire.

## 4.3- Partenariats

La mission locale travaille en partenariat. Selon la situation de chaque jeune, et selon la demande, la conseillère mission locale fait appel aux différents partenaires de l'action sociale et professionnelle.

Des points sont effectués tous les jeudis avec le coordinateur référent adultes et l'animatrice du centre social et culturel de Montmédy. Le responsable du secteur adolescents est aussi souvent sollicité. Des points réguliers sont faits avec le chantier d'insertion, en dehors des comités de pilotages réalisés.

Des échanges se font entre la conseillère et l'assistante sociale du secteur de Montmédy.

<sup>1</sup> CDD de plus de 6 mois

#### 4.4- Actions spécifiques

Afin de continuer à proposer notre offre de service sur 2017, des perspectives sont travaillées.

- Le 26 juin 2016 a eu lieu un atelier cv, quatre jeunes étaient présents.
- Un atelier mobilité est prévu en mars 2017 avec comme objectif la mobilité géographique et la connaissance des organismes de formations et d'emploi sur Verdun.
- Un atelier recherche d'emploi sera programmé lors de chaque trimestre de l'année 2017.
- Une visite d'entreprise au « Super U » est en projet
- Une action collective sera à mettre en place pour réexpliquer le comportement à avoir en entreprise avec la mise en place de visites professionnelle avec des employeurs du territoire.
- « Atout clé » : un groupe sur Montmédy est en réflexion pour proposer de la remise à niveau français, mathématiques et informatique

## MEUSE : LA MISSION LOCALE TIENT DES PERMANENCES À MONTMÉDY

26/06/2016 à 05:02, actualisé à 18:04

Partager

11

☆☆☆☆☆

Vu 171 fois



Marie-Michel Leplat accueille trois jeunes, ce jeudi.

photo  
HD  
(abonnés)

En ces temps difficiles pour beaucoup de jeunes, la Mission locale du Nord meusien, tient ses permanences au centre social de Montmédy.

Cette association s'adresse aux 16-25 ans et se donne comme but d'aider les jeunes dans leurs démarches pour l'emploi, la formation, l'orientation, la santé, le logement et la citoyenneté.

On a rencontré Marie-Michel Leplat, salariée à la Mission locale de Verdun et plus particulièrement responsables des secteurs de Montmédy et Stenay.

« Il y a beaucoup de travail dit-elle et nous avons accueilli 45 jeunes à Montmédy et 140 à Stenay, notre action est vraiment d'épauler ces jeunes et les guider dans la recherche d'un emploi, notamment ».

### **Des permanences dans la commune**

Les permanences à Montmédy se tiennent donc au centre social les jeudis de 9 h 15 à 16 h 15, sur rendez-vous en téléphonant au 03.29.86.25.26.



[www.ml-nordmeusien.fr](http://www.ml-nordmeusien.fr)

03.29.86.25.26



Rejoignez-nous  
sur Facebook

